

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 novembre 2013

## L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique

### Déclaration du groupe de l'UNAF

Au cours des travaux de la dernière conférence environnementale, l'UNAF a particulièrement insisté sur l'importance de poursuivre les efforts en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable afin de mieux saisir les enjeux et de devenir un acteur responsable de la transition écologique. Dès le début de l'avis, cette impérieuse nécessité est soulignée : « *Il n'y aura pas de transition écologique possible sans éducation au changement* ».

La famille est une cellule stratégique pour l'action à mener et pour la politique de développement à mettre en œuvre. Les statistiques de la plateforme des initiatives lancée par le CESE dans le cadre de la présente saisine gouvernementale sont là pour en témoigner : la famille apparaît en bonne place dans les cibles des actions développées. Rien d'étonnant à cela puisque la famille en matière d'éducation est la cellule première des apprentissages. Si l'EEDD est déjà, sous une forme ou sous une autre, une préoccupation au sein des familles, il est essentiel pour elles d'en appréhender toutes les dimensions.

Comme le groupe de l'UNAF a déjà eu l'occasion de le préciser dans de précédents avis, la famille est un lieu d'échanges des parents vers les enfants mais aussi des enfants vers les parents. L'effort d'éducation doit s'accompagner d'actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des familles au changement de comportement à tous les niveaux et tout au long de la vie : de la famille à l'école, de la maternelle à l'université, de la formation initiale à la formation continue, à l'Éducation nationale, comme dans le cadre de l'éducation populaire.

Le groupe de l'UNAF partage les inquiétudes de l'avis sur le déclin des classes de découverte. Toutes les voies de mutualisation des moyens sont à explorer pour en réduire les coûts et pour que des enfants ne s'en trouvent pas exclus pour des raisons financières. Certaines Unions départementales des associations familiales (UDAF) ont déjà largement investi dans cette voie, ayant compris que les changements de comportement en profondeur se font à l'échelle d'une génération. L'appropriation des multiples dimensions de la biodiversité passe par l'éducation et, comme bien d'autres sujets, il faut concentrer les efforts sur les générations futures pour être sûrs que les messages sont bien passés. Le retour des enfants vers leurs parents du bon usage du patrimoine naturel et du maintien de sa diversité est certainement le meilleur moyen d'une prise de conscience collective et d'un développement de pratiques responsables pour favoriser le civisme écologique.

Ce vaste programme de l'EEDD se fera grâce à des projets concertés et multi-partenariaux, impliquant à la fois les acteurs publics mais aussi les acteurs de la société civile, au nombre desquels les associations familiales sont partie prenante. L'avis vise à juste titre l'action des associations

familiales à côté des acteurs multiples pour mobiliser les énergies individuelles à chaque moment et dans tous les lieux de vie.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.